

N. 210 - Ou - 47

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
CONSEIL GÉNÉRAL
ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTAIRE

REÇU LE
16 NOV. 2010
DIAQ

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2010

MOTION DEPOSEE PAR LE GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTE,
LE GROUPE FRONT DE GAUCHE

OBJET : OPPOSITION AU PROJET DE RELEVEMENT - DEPLACEMENT DES
ALTITUDES DES AVIONS ATERRISSANT FACE A L'EST SUR L'AEROPORT
D'ORLY

LE CONSEIL GENERAL,

CONSIDERANT, la convention signé le 28 janvier 2008 entre l'Etat et les principaux acteurs
du transport aériens dans le cadre du Grenelle de l'environnement visant le relèvement de
300 mètres de l'altitude de tous les avions à l'arrivée en Ile de France;

CONSIDERANT l'enquête publique, qui s'est déroulée du 16 novembre au 17 décembre
2009, relative au relèvement des altitudes d'arrivées des avions en provenance du Sud-est et à
destination de l'aéroport de Paris-Orly;

CONSIDERANT la motion du Conseil général de l'Essonne, votée le 23 novembre 2009,
s'opposant à la modification des couloirs aériens en contradiction avec certains objectifs du
grenelle de l'environnement et regrettant l'absence de consultation préalable des élus, des
associations et des populations concernées ;

CONSIDERANT le projet alternatif soumis à la direction général de l'aviation civile (DGAC)
par le parc naturel régional du Gâtinais français et soutenu par le parc naturel régional de la
Haute Vallée de Chevreuse, les associations et les élus locaux toutes tendances politiques
confondues ;

CONSIDERANT l'avis favorable du 16 novembre 2010 donné par la commission
consultative de l'environnement (CCE) de l'aéroport d'Orly au projet de la DGAC sans que
n'ait pu être présenté le projet du PNR du Gâtinais français ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

S'OPPOSE au projet de relèvement des altitudes des avions atterrissant face à l'Est sur
l'aéroport d'Orly en ce qu'il s'accompagne d'un report inacceptable des nuisances sonores
vers le Sud de l'Essonne ;

S'INDIGNE de l'attitude des autorités, qui traitent les problématiques de nuisances aériennes
en les reportant sur d'autres territoires et qui prêtinent la concertation avec les élus, les
associations et les populations concernés.

SOUTIENT le projet du Parc Naturel Régional du Gâtinais français proposant de répondre
aux orientations du Grenelle de l'Environnement tout en respectant tous les territoires.